

PRÉPARER SON ENTREPRISE A LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE

Dates : Mardi 25 août 2026 de 13h00 à 17h00

Durée : 1/2 journée - **Format :** 4 heures

Lieu : CFPPA à Lannemezan (131 rue Bidalet)

Partenaires : Vivea

La réforme de la facturation électronique arrive à grand pas et va s'imposer à toutes les entreprises. Cette formation vous accompagnera pour comprendre la réforme et vous permettra d'anticiper les changements et de vous mettre en conformité en toute sérénité.

Public concerné par la formation :

Agricultrices et agriculteurs – porteurs de projets agricoles -
Chef d'entreprise agricole ou non

Pré requis pour la formation :

aucun

Objectifs de la formation :

Comprendre et se préparer aux obligations de la réforme de la facturation électronique
Savoir identifier ses besoins en vue de choisir une plateforme agréée

Programme :

- 1- Connaître les étapes de la réforme de la facturation électronique et en comprendre les enjeux
- 1- La facture électronique de l'émission à la réception
- 2- Qu'elles seront mes obligations
- 3- Qu'est qu'une plateforme agréée, et connaître leur fonctionnement
- 4- Choisir une plate forme agréée, comment et pourquoi

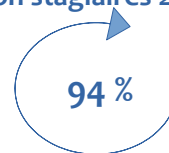
MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques à l'aide de la présentation d'un diaporama interactif et réponses aux questions des stagiaires

COÛT :

Chaque stagiaire devra adhérer à l'AFOCG 65 (cotisation **25 €**), puis régler un forfait de formation à l'AFOCG 65: **TARIF** pour la formation d'une demi-journée **15 €**

Les autres frais seront pris en charge par Vivea et l'Afocg65. : coûts pédagogiques 80,00€
(soit 20,00 €/h) pris en charge par Vivea sous conditions.



APRES LA FORMATION

Propositions à définir avec les stagiaires pour 1 module supplémentaire avec présentation d'une ou plusieurs plateformes agréées

ÉVALUATION – ATTESTATION DE PRÉSENCE :

Une évaluation orale et écrite de la satisfaction et des acquis sera réalisée tout au long de la formation ainsi qu'à la fin par les stagiaires.

Une attestation de participation à la formation sera remise à chaque stagiaire suite à la formation.

HANDICAP :

Une mise à disposition des locaux et/ou une adaptation de la formation est possible pour les personnes en situation de handicap. Nous vous invitons à nous contacter directement pour trouver ensemble une solution d'accueil

Référente handicap : Cécile Albiero

Mail : afocg65@orange.fr

Tél : 06 79 32 11 14

CONTACT :

Responsable et animatrice de stage : ... Cécile ALBIERO Afocg 65

Mail : afocg65@orange.fr

Tél : 06 79 32 11 14